

"Le combinat franco-allemand" dans Combat (10 mai 1950)

Légende: Le lendemain de la déclaration française sur la mise en commun des ressources de charbon et d'acier en Europe, le quotidien français Combat pointe les obstacles à surmonter pour réaliser le plan Schuman.

Source: Combat. de la Résistance à la Révolution. dir. de publ. SMADJA, Henry. 10.05.1950, n° 1818; 9e année. Paris: Combat.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_combinat_franco_allemand"_dans_combat_10_mai_1950-fr-61acc297-1a9a-4da8-bbe9-568345a0d240.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Approuvé par le Conseil des ministres dans sa séance d'hier matin

Le combinat franco-allemand

proposé par M. Schuman

PEUT-IL VRAIMENT SERVIR DE BASE A UNE EUROPE INDÉPENDENTE ?

Le Conseil des ministres a approuvé un projet de M. Robert Schuman mettant en commun les ressources minières et sidérurgiques françaises et allemandes. Dans la pensée de son auteur, ce « combinat » présente un double objectif : d'abord faire disparaître la concurrence franco-allemande d'où sont nés depuis 80 ans trois conflits sanglants ; ensuite, constituer l'ébauche d'une Europe unie sur le plan économique, toutes les nations, à l'Est comme à l'Ouest, étant invitées à s'y intégrer. Reprenons le premier point. Il est indéniable que la guerre des prix a déjà recommencé. La Belgique et la Grande-Bretagne en supportent les conséquences au point que, hier encore, l'organe britannique de l'acier, le « Metal Bulletin » s'inquiétait d'une éventuelle reconstitution d'un cartel européen de l'acier. A quoi M. Schuman répond que le « combinat » envisagé n'a pas le caractère restrictif des cartels uniquement préoccupés du maintien des prix. Au contraire, la suppression des douanes, la libre circulation, la mise en application d'un plan d'investissements doivent provoquer une extension de la production au bénéfice de l'Europe entière et de ses prolongements africains.

A la vérité, l'idée n'est pas nouvelle. Dès 1946, les Allemands l'avaient opposée au plan d'internationalisation de la Ruhr, pivot de la politique de M. Georges Bidault.

Comment assurer le contrôle de l'Etat français ?

Quelques réflexions s'imposent : si la Ruhr n'est pas socialisée, elle est du moins soumise à une commission de contrôle qui en gère les entreprises. Tel n'est pas le cas de la sidérurgie et des mines de fer françaises, propriétés exclusives de capitalistes puissants. D'où cette première question : comment, à défaut d'une nouvelle législation, assurer le contrôle de l'Etat français sur ce qui ne lui appartient pas ? En d'autres termes, comment, dans les circonstances actuelles, faire prendre au minerai de fer français le chemin de la Ruhr et imposer à nos industriels de spécialiser leur production ?

Il est vrai que M. Robert Schuman a fait allusion à des négociations préliminaires. Celles-ci seront longues, car ce n'est pas du jour au lendemain qu'on peut unifier deux législations sociales, deux standards de vie si différents, pour aboutir à un parallélisme des prix. Et ceci nous amène à une objection plus large, dans la mesure où elle pose le problème politique de l'Europe.

Disons tout de suite que le projet de M. Robert Schuman consiste en fait à reprendre sur une base économique ce que l'O.E.C.E., puis le Conseil de l'Europe ont vainement tenté sur le plan politique. Si ces deux organismes ont échoué, la responsabilité majeure – nul ne l'ignore – en incombe à la Grande-Bretagne. Dès lors, comment s'imaginer que Londres, rebelle à toute unification monétaire européenne, préoccupée essentiellement d'accroître ses exportations afin de maintenir la livre sterling, va s'intégrer dans un « combinat » européen supposant résolu l'ensemble des problèmes monétaires et économiques ? En d'autres termes, après avoir repoussé les solutions modestes du « clearing » européen, la Grande-Bretagne pourrait-elle exposer son industrie et sa monnaie dans une combinaison où elle serait en minorité ? Le sentiment de « soulagement » qui, d'après les premières informations, se serait manifesté à Londres, est une chose, mais l'intégration en est une autre. Et, d'ailleurs, Londres ne dit jamais « non » immédiatement.

Pourrait-on, le cas échéant, se passer de la Grande-Bretagne ? M. Dean Acheson, le premier, l'avait conseillé à M. Robert Schuman en septembre dernier, à Washington, en l'invitant à « se rendre » à Bonn. La voie s'est révélée sans issue par suite des exigences et des marchandages du Dr Adenauer. En sorte que si M. Robert Schuman tend de nouveau une main à l'Allemagne, ce n'est plus la même : il cherche sur le plan économique ce qu'il n'a pas obtenu sur le plan politique. Il reste à connaître la décision finale de Londres. Bonn a déjà répondu, rien d'étonnant à cela. M. Dean Acheson étant en mesure d'y faire entendre sa voix.

Encore une fois, dépouillé de tous ses ornements pacifiques et économiques, le projet Schuman demeure dans la « ligne générale ». Il s'agit pour Washington de consolider ses postes avancés sur le Continent et il s'agit pour M. Schuman de détourner l'attention de certaines propositions mort-nées comme celles du Haut Conseil Atlantique. Mais est-il possible de concevoir une Europe indépendante sans l'Angleterre et sa clientèle continentale ? Enfin, car il faut aller jusqu'au bout de sa pensée, que devient la limitation à 11.100.000 tonnes de la production d'acier allemande ?

Le pot de terre ne risque-t-il pas de se retrouver une fois de plus devant le pot de fer.

Marcel GIMONT